

CHAMPIONNAT DU LOT 2026

Le Dimanche 3 mai 2026 au Golf de Montal

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses membres en 2026 dans un Club du Lot ou résidents lotois (résidence principale), licencié(e)s ayant leur certificat médical à jour.

Limité à 66 joueurs (euses)

FORME DE JEU

Score-maximum : 9 coups. Le Score Maximum est le score d'un joueur pour un trou, plafonné à un nombre maximal de coups (à savoir les coups joués et tous les coups de pénalité). Pour le Championnat du Lot, le Comité d'Épreuves a fixé le score maximum à 9.

Parcours de 18 trous

Marques de départs : Rouge pour les dames
Jaunes pour les hommes

CATEGORIES

- *Jeunes Adultes : Hommes de 18 jusqu'à 24 ans
Dames de 18 jusqu'à 24 ans
- *Mid-amateurs : Hommes de 25 à 39 ans
Dames de 25 à 39 ans
- *Mid-amateurs 2 : Hommes de 40 à 49 ans
Dames de 40 à 49 ans
- *Seniors : Hommes de 50 à 59 ans
Dames de 50 à 59 ans

- *Seniors 2 : Hommes 60 à 69 ans
Dames 60 à 69 ans
- *Seniors 3 : Hommes 70 et plus
Dames 70 et plus

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront à l'accueil du Club House ou sur le site du club

Date limite d'inscription : mercredi 29 avril à 14h

Droits de jeu et green fee : 45 € /joueur (35 € + 10 €)

Pour les joueurs membres du Club Organisateur, les droits sont ramenés à 10 €

HEURES DE DEPART :

Départs en ligne par ordre **croissants** des index
Choix du départ matin ou après-midi

Les horaires de départ seront disponibles à partir du jeudi 30 avril 17 heures sur
RMS9-Online.

PRIX :

Trophée de Champion du Lot au vainqueur **en brut** toutes catégories confondues

Trophée de Championne du Lot au vainqueur **en brut** toutes catégories confondues

Trophée (ou lot) des vainqueurs en brut & net de chaque catégorie

Pas de cumul de prix et le brut prime sur le net

* Le titre de Champion(ne) du Lot prime sur les autres prix.

* Quelques lots au tirage au sort

DEPARTAGE :

En cas d'ex aequo départage par informatique.

REMISE DES PRIX :

Remise des prix et Cocktail (horaire communiqué le jeudi en fonction du nombre de participants).

VOITURETTES :

Elles ne seront autorisées qu'aux titulaires d'un certificat d'invalidité à caractère permanent (invalidité avérée et reconnue officiellement)

Elles seront autorisées également et sans restriction pour les inscrits dans la catégorie Séniors 3 qui en feront la demande dans la limite des voiturettes disponibles.

COMITE DE L'EPREUVE :

- Philippe SALGUES
- Francis LAJOINIE
- Annie MEYZEN

Président : SALGUES Philippe : 06.84.10.86.36 - Secrétaire : MEYZEN Annie
E.mail : cd46@liguegolfoccitanie.fr

CD 46: Golf de Montal 69 Allée Jeanne de Balsac 46400 Saint Jean Lespinasse